

Communications des sections

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1917)**

Heft 171-173

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Passivmitglied. — Membre passif.

TREICHLER, Jakob, zum Neuhof, Wädenswil a/Zürichsee.

Kandidaten. — Candidats.

SCHWEIZER, Ernst, Maler, Stockerstr. 37, Zürich.

HELBIG, Walter, Maler, Arbenzstr. 10, Zürich.

GISLER, Hans, Bildhauer, Seestr. 1017, Zollikon, Zürich.

FREY, Ernst, Maler, Friedensgasse 5, Zürich.

Communications du Comité central



Assemblée des délégués 1917

le Samedi 30 juin, à 2 h. de l'après-midi
à l'Hôtel-de-Ville

et

Assemblée générale 1917

le dimanche 1^{er} juillet, à 11 h. ¹/₄ du matin
au Château

ROMONT

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale de 1916
(voir *Art suisse* N° 163-164, juin-juillet 1916).
2. Rapport annuel.
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués de la veille.
4. Rapport des comptes et rapport de MM. les reviseurs.
5. Nomination des reviseurs et de deux suppléants pour 1918.
6. Fixation de la cotisation.
7. Budget 1917-1918.
8. Caisse de secours.
9. Candidats.
10. Jury annuel.
11. Proposition de la section de Saint-Gall. (Voir ce N°)
12. Proposition de la section d'Argovie. (Voir ce N°)
13. Divers.

VII^{me} Exposition de la Soc. des P. S. et A. S. à Bâle.

Notre Exposition du printemps qui remplaça l'exposition d'automne projetée à Genève l'an dernier et qui vient de clore ses portes, a donné les résultats suivants : Les œuvres envoyées étaient au nombre de 463, dont le jury accepta 297. Il a été enregistré 2093 entrées

payantes. Les 23 ventes se montent à un total de fr. 5360.50 et se répartissent de la manière suivante :

huiles et aquarelles	11
gravures.	8
sculpture.	4



Affiche de l'Exposition de Bâle

par Werner Koch, Dornach.

L'affiche de notre Exposition du printemps à Bâle est en vente au prix de fr. 5 —. S'adresser à la Rédaction de l'*Art Suisse*.

† Ch. Conradin.

C'est avec grand chagrin que nous avons appris la mort si subite de notre cher collègue Ch. Conradin, sur l'activité duquel nous reviendrons dans un prochain numéro. En attendant, nous exprimons à sa famille notre sincère sympathie.

Communications des Sections.



Proposition de la section de St-Gall.

La section de Saint-Gall propose à l'ordre du jour de l'Assemblée générale la proposition suivante touchant le prélèvement pour la Caisse de secours sur les œuvres d'art décoratif :

Il doit être adopté pour le calcul du prélèvement pour la Caisse de secours sur la vente d'œuvres d'art appliqué un mode analogue à celui qui est en usage pour les sculpteurs et les architectes.

Saint-Gall, le 29 avril 1917.

Le Président :

C. LINER.

Le Secrétaire :

A. BLÖCHLINGER.



Proposition de la section d'Argovie.

La section d'Argovie avait présenté à l'assemblée extraordinaire des délégués du 11 décembre 1916, à Olten, une proposition qui figure dans le procès-verbal de cette assemblée dans le n° 168-169 de l'*Art Suisse*. De cette proposition, la Section d'Argovie ne retient que la première partie, la seconde ayant été présentée par une erreur du porte-parole de la section. Cette proposition est donc la suivante :

Une Commission composée de membres de la Société des P. S. et A. S. avec la collaboration de spécialistes

doit être instituée dans le but d'étudier si notre journal « l'Art Suisse » ne pourrait pas être modifié au point de vue de sa parution, de sa forme et de son contenu de façon à mieux servir nos intérêts.



Divers.



XIII^e Salon fédéral à Zurich

VERNISSAGE

Ce 14 mai fut bien une des journées de printemps les plus chaudes que nous ayons eues; tous ceux qui se rendirent ce jour-là au vernissage du Salon fédéral à Zurich s'en souviendront, et je puis dire sans malice qu'après avoir savouré les discours d'inauguration, ce fut la salle des rafraîchissements qui attira le plus de monde!

Le bâtiment démontable a vraiment, dès l'arrivée sur la grande place au bord du lac, un air de fête et les organisateurs ont su lui donner un air tout à fait engageant avec ce préau de gazon entouré d'un muret. Des hampes se dressent à l'entrée et des flammes aux couleurs fédérales et cantonales ondoient au gré des bouffées de fœhn — j'allais dire de sirocco. La cérémonie annoncée pour 3 heures est imposante et une foule d'invités se presse dans la grande salle. Ce sont les organisateurs, les autorités fédérales, cantonales et municipales, la presse, les artistes, et tous ceux qui de près ou de loin tiennent à l'art.

Sous le carton de la bataille de Morat, de F. Hodler, se trouve une tribune improvisée. C'est M. le conseiller fédéral Calonder, en personne, qui souhaite au nom du Conseil fédéral la bienvenue à l'assemblée groupée autour de l'orateur. Ce sont tout d'abord des remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ce Salon, soit la ville de Zurich, la Commission fédérale des Beaux-Arts, son président M. Baud-Bovy et son secrétaire le Dr Vital. Puis MM. S. Righini et Altherr qui ont placé les œuvres avec tant de goût, l'un les tableaux et l'autre les arts appliqués. M. Calonder constate l'effet du nouveau Règlement sur les Beaux-Arts, du 3 août 1915, et il espère que cette nouvelle ordonnance aura de bons effets en ralliant toutes les tendances artistiques qui se font jour chez nous. Il constate avec plaisir le développement qu'a pris l'exposition d'art décoratif qui est devenue une organisation autonome avec jury spécial, et rappelle les mérites à ce point de vue du « Werkbund suisse » et de « l'Oeuvre » romande.

Les temps difficiles que nous traversons, la guerre qui sévit tout autour de nous, l'armée qui veille à notre sécurité depuis tant de mois, sont autant de sujets sur

lesquels l'orateur dit des paroles émues et en appelle à l'esprit de sacrifice et d'union de tous les Suisses.

C'est ensuite M. Daniel Baud-Bovy, président de la Commission fédérale des Beaux-Arts, qui prend la parole pour retracer l'histoire de ce bâtiment démontable qui permet, pour la troisième fois, d'organiser le Salon fédéral et remercie le Conseil fédéral qui a permis de mener à bien cette œuvre. Il rappelle aussi les mérites de son prédécesseur, M. Silvestre, qui s'est occupé avec tant de zèle des questions d'Expositions nationales des Beaux-Arts. Il passe en revue les diverses sections du Salon qui ouvre ses portes et remercie les auteurs de l'arrangement. Il espère qu'en voyant l'effort qu'ont fait les Arts décoratifs, le Conseil fédéral accordera la subvention qui est demandée pour ceux-ci. M. Baud-Bovy termine en remerciant les artistes qui, malgré les temps troublés que nous traversons, ont permis d'organiser cette manifestation d'art.

C'est enfin M. Nægeli, président de la ville de Zurich, qui adresse des paroles senties. Il montre à quel point les temps difficiles que nous traversons le sont tout spécialement pour les artistes. La ville de Zurich a toujours tenu à cœur le bien de ses artistes et elle l'a montré dernièrement encore en créant des ateliers; elle l'a montré aussi en acceptant avec joie les sacrifices que lui imposent le Salon fédéral. Il espère que les artistes d'un côté et les visiteurs d'un autre, trouveront leur satisfaction et qu'avec de la bonne volonté des deux parts, renaîtra la confiance et la compréhension qui ont parfois fait défaut.

Après cette partie officielle de la cérémonie, chacun s'en fut faire une promenade d'orientation à travers le dédale des salles d'exposition en s'épongeant le front, et le buffet copieusement servi fut envahi par une foule altérée par la chaleur tropicale; mais disons en terminant que l'impression première est bonne et chacun rend hommage au goût et à la clarté de l'arrangement, tant pour la peinture et la sculpture que pour la section des arts décoratifs qui ont eu à vaincre des difficultés réelles provenant de la proportion de certaines salles.



COMPOSITION DU JURY

A. Pour les sections de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure :

Président : W. BALMER, vice-président de la Commission fédérale des Beaux-Arts.

Membres :

1. S. RIGHINI, peintre, Zurich.
2. E. CARDINAUX, peintre, Berne.
3. A. BLANCHET, peintre, Genève.
4. P. Th. ROBERT, peintre, Saint-Blaise.
(nommés par les exposants)
5. C.-A. ANGST, sculpteur, Genève.
6. Ed. ZIMMERMANN, sculpteur, Zurich.
7. Pietro CHIESA, peintre, de Sagno à Milan.
8. M^{lle} Martha STETTLER, Paris.
(nommés par le Conseil fédéral)